



Echos du Conseil municipal du 28 septembre 2010

Ce Conseil a été très court : à 20h00, nous avons terminé. L'ambiance a été très calme et l'opposition n'a fait que s'abstenir sur quelques délibérations. Pourtant un certain nombre d'informations et de décisions n'étaient pas sans intérêt.

Bonne lecture !

Vous pouvez retrouver ce compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :

Patrick COTREL,
Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal
<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclaration préalable :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) :

(résumé) Le contexte national n'est pas facile : la réforme injuste des retraites provoque contestation et inquiétudes. On a le sentiment d'être dans un pays à deux vitesses. La France des droits de l'Homme et des Lumières est atteinte par la stigmatisation des Roms. Cette rentrée est marquée par une réduction des moyens. La réforme des collectivités locales marque un désengagement financier de l'Etat, alors qu'elles continuent à faire vivre des services publics locaux et à développer les liens sociaux.

Ainsi à Sainte-Luce, nous avons rénové le stade municipal, modernisé le multi accueil petite enfance et amélioré l'accueil du public en Mairie.

Avec les Islettes et la Minais, nous vivons une mutation importante. Nous devons réussir l'accueil de ces nouveaux habitants. Pour cela, le Plan Local de l'Habitat (PLH) est un outil important. Sur la période 2010-2016, nous devons construire 160 logements par an, dont 44 sociaux. Tous nos projets en cours (par exemple avec l'arrivée du chronobus) visent à adapter Sainte-Luce, tout en trouvant un équilibre financier.

A souligner aussi la création du Conseil Intercommunal de Développement. Il faut remercier tous les bénévoles qui y siègent et ceux qui font vivre nos associations. Il faut en particulier remercier « Soleil Rom » qui œuvre chaque jour pour intégrer les 10 familles ROM et vaincre la discrimination ;

L'action de Sainte-Luce est discrète, prudente et généreuse. Mais elle montre, à son échelle, qu'une autre politique est possible.

Jacques CORDON : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours)

(résumé) L'arrivée du chronobus provoque des inquiétudes parmi la population et les commerçants : par où va-t-il passer ? Quels travaux va-t-il y avoir ? Quand ?

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité)(résumé)

Une réponse, tout d'abord, à M. CORDON. L'itinéraire du chronobus est défini et il a été présenté lors d'une réunion publique en mai dernier : il passe tout droit par

la RD68 (Jules Verne, Jean Moulin et Coty en centre ville) vers le tramway à la Souillarderie.

En ce qui concerne les aménagements de voirie, les études sont en cours sous la direction de la SEMITAN qui a été désignée comme maître d'ouvrage. Nous sommes en attente des résultats de ces études et de leur calendrier.

Durant l'été, nous avons assisté à une grave montée de l'intolérance et de la xénophobie orchestrée par le Président de la République et le Gouvernement. Les étrangers, les immigrés et particulièrement les « gens du voyage » et les Roms ont été assimilés à l'insécurité, malgré des situations complètement différentes. Puis, après le constat que les « gens du voyage » sont quasiment tous citoyens français depuis plusieurs générations, les attaques se sont concentrées sur les Roms. Une circulaire adressée aux Préfets désignait même les camps de Roms comme cibles prioritaires d'expulsion (circulaire clairement discriminatoire qui a rapidement été rectifiée).

Toute cette gesticulation avait pour but de détourner l'attention du scandale Woerth-Sarkozy-Bettencourt qui révèle clairement la consanguinité entre la très petite caste de la grande bourgeoisie financière (les 0,1% de la population dont le revenu mensuel moyen est de l'ordre de 27 000€), qui bénéficie pleinement du bouclier fiscal (remboursement moyen de 32 000 €), et le personnel politique gouvernemental et de la direction de l'UMP.

L'autre objectif était de renouer avec une partie de l'électorat traditionnel du Front National, dans le cadre de la préparation de 2012.

Le gros problème, c'est que cette manœuvre purement politicienne ouvre la porte à une montée de la xénophobie et des discriminations dans une partie de l'opinion. L'autre gros problème, c'est que la France se retrouve mise en accusation par l'ONU, le Parlement européen, la Commission européenne et même le Pape !...La patrie des droits de l'Homme a pris un sérieux coup dans l'aile !...

Souignons enfin qu'à force de prendre le discours de l'extrême droite et les actes de l'extrême Droite, on finit par être ... d'extrême droite !

Vous allez me dire que ce sont des questions bien éloignées de la réalité lucéenne ; Mais vous voyez bien que cette question de l'attitude par rapport aux Roms est également posée dans notre agglomération.

Nous avons pu constater qu'une politique d'expulsion systématique ne menait à rien et était inhumaine. Comment penser que moins d'un millier de Roms constitue un danger d'invasion et d'insécurité dans une agglo. de 550 000 habitants ?

A l'évidence, la répartition de l'effort d'intégration entre toutes les communes de l'agglo (pour éviter les trop gros regroupements et faire un suivi social fin) est la seule politique crédible, comme le tentent notre commune et celle d'Indre.

Aujourd'hui, en réaction à cette politique gouvernementale catastrophique, la donne semble changer sur notre agglo. Nantes Métropole semble enfin intégrer ce qui se passe à Sainte-Luce et à Indre comme des expérimentations dignes d'intérêt et de financement.

Espérons que cela augure l'élaboration et la mise en place d'une véritable politique communautaire en la matière, comme le réclame un courrier adressé à Jean-Marc Ayraut signé par plus de 70 élu.e.s de l'agglomération (dont les élu.e.s d'Harmonicité).

Merci de votre attention.

Christophe CLERGEAU : (au nom du groupe **Sainte-Luce Avance**) (résumé) *Je souhaite faire un point sur la rentrée scolaire. Il existait une menace de fermeture de classe, mais finalement, c'est une classe de plus qui a été ouverte en primaire à la Reinetière. Tout fonctionne donc correctement. La surprise est venue de la fréquentation de la cantine et de l'accueil périscolaire. 600 repas sont servis en plus à la restauration scolaire. Quant à l'accueil périscolaire, sa fréquentation a augmenté de 25 à 30%. Nous avons donc ouvert une annexe à l'école des Tilleuls. En ce qui concerne l'accueil loisirs du mercredi, nous sommes passés de 50 enfants à 90, avec une liste d'attente de 20.*

Cela témoigne de nouveaux besoins des familles qui arrivent sur Sainte-Luce, composée souvent de parents double-actifs, et donc demandeurs de prises en charge périscolaires.

Pour les services de la municipalité, c'est encourageant, car cela témoigne de l'amélioration depuis 3 ans des services proposés. Cependant, cela pose un problème financier : un volume plus important de bénéficiaires génère des frais de fonctionnement supplémentaires pour la municipalité. Ce mouvement va sans doute s'accroître avec les nouvelles arrivées prévues et il est important de réfléchir à ce qu'il est possible de proposer face à ces demandes supplémentaires.

1 - 1 Démission de Pierre BOISTEAU :

Bernard AUNETTE : (résumé) *M. Pierre BOISTEAU a démissionné de son mandat municipal le 1^{er} juin 2010, comme je vous l'ai indiqué lors du dernier Conseil municipal. Suite à cela, les 9 personnes figurant encore sur la liste « Sainte-Luce Toujours » se sont désistées. Son remplacement est donc impossible et le groupe « Sainte-Luce Toujours » ne comprendra plus que 5 membres. Le Conseil municipal ne comprend plus que 32 membres au lieu de 33.*

1 - 3 Groupe de travail modification du PLU :

Bernard AUNETTE : (résumé) *présente la nécessité de réviser le Plan Local d'Urbanisme pour tenir compte des modifications importantes qui vont avoir lieu en centre ville : chronobus, nouveau plan de circulation, projet d'aménagement du centre ville, ... il s'agira d'abord de définir les objectifs et les enjeux, puis d'étudier zone par zone les modifications à apporter, en intégrant l'application de la loi ENL.*

Pour piloter cette révision, nous allons mettre en place un groupe de travail qui comprendra 2 membres de l'opposition. Ce groupe sera composé des élu.e.s suivants : Bernard AUNETTE, Maryvonne SARRAZIN, Patrick COTREL, Claude ROUSSELOT, René QUEBRIAC, Marc DAVID, Jane MICHAUD, Jacques CORDON et Jacques GAUDICHEAU.

Par ailleurs, le Conseil municipal sera tenu informé des travaux par des réunions plénières, comme cela a pu avoir lieu pour l'élaboration de l'actuel PLU.

Patrick COTREL : *Comme je l'expliquais au cours du Conseil municipal de juin dernier, nous souhaitons une révision du PLU pour intégrer, par exemple, le projet de centre ville. Cette délibération répond donc à nos attentes. Mais nous disions également souhaiter une modification très rapide du PLU pour intégrer la charte pour le commerce local et l'application de la loi ENL qui permet d'imposer un pourcentage de logements sociaux à partir d'une certaine surface de construction (par exemple, certaines communes ont choisi 1000 m² de SHON). C'est un point très important pour éviter que la mixité sociale soit la variable d'ajustement des négociations avec les riverains.*

Une modification du PLU est effectivement en cours et porte sur le premier point (commerce local). Nous serons attentifs à ce que l'application de la loi ENL soit effectivement incluse dans la future révision du PLU comme Bernard AUNETTE l'a évoqué.

5 - 3 Programme Local de l'Habitat :

Maryvonne SARRAZIN : (résumé) *présente le Plan Local de l'Habitat de Nantes Métropole et son volet Lucéen. Le précédent PLH (2004 – 2009) prévoyait la construction annuelle de 4400 logements. Cet objectif a été atteint, mais doit aujourd'hui être dépassé, de façon à freiner l'étalement urbain : pour des raisons de pénurie de logements disponibles et de prix, de plus en plus de gens vont se loger à 30 ou 50km de l'agglomération. Il*

faut donc porter l'effort à 6000 autorisations de construction par an sur la période 2010-2016. De plus, il faut donner une priorité à des constructions autour des centres secondaires, qui seront reliés entre eux par des transports en commun performants, et le long des axes lourds de transport en commun. Il faut également produire des logements diversifiés (sociaux, abordables, privés, ...) et viser la mixité sociale.

Pour parvenir à cela, un travail approfondi a été effectué avec chaque commune pour dégager des objectifs locaux. Pour Sainte-Luce, un objectif de 160 logements par an, dont 44 sociaux (27%) est fixé, ce qui représente une augmentation de 45% par rapport à la période précédente. Ces fiches communales feront l'objet d'un suivi régulier conjoint entre les communes et Nantes Métropole.

René QUEBRIAC : Il faut souligner les aides disproportionnées de l'Etat entre les logements sociaux et le privé : pendant qu'il accorde 1 € d'aide au logement social, il donne 3 € d'aide au secteur privé. Au total l'aide de l'Etat au privé atteint 11 Milliards €, et dans le même temps, les loyers et les charges des logements sociaux continuent d'augmenter. C'est un problème très grave pour les jeunes.

Brigitte BICHE : dans son budget 2011, le gouvernement veut ajouter des taxes aux loyers des HLM : cela va ajouter aux difficultés actuelles pour les ménages ayant des revenus modestes.

Roselyne DURAND : Il faut souligner que nous avons 1000 demandes de logements sociaux en attente : ce sont des demandes qui donnent Sainte-Luce en

première priorité. Il faut donc continuer à construire des logements sociaux de bonne qualité (en particulier pour l'isolation thermique, et donc pour les dépenses de chauffage).

Patrick COTREL : Il faut souligner que certains bailleurs sociaux construisent dans le secteur des Islettes des petits collectifs agréables ayant des performances énergétiques remarquables : de l'ordre de 35 kwh par an et par m². cela en fait des bâtiments Basse Consommation (BBC).

Maryvonne SARRAZIN : Il y a une cohérence entre ce PLH et le Plan Climat de Nantes Métropole, ainsi qu'avec le Plan de Déplacements Urbains (PDU) en préparation. Cette année, 174 logements sociaux sont financés à Sainte-Luce.

Bernard AUNETTE : ce résultat est obtenu grâce, notamment, à la construction de 100 logements pour Apprentis et jeunes Travailleurs près du CIFAM. Cette réalisation a bénéficié d'une participation de 200 000 € du Fonds d'Aménagement Urbain qui est alimenté par les pénalités financières à l'encontre des communes qui n'ont pas de logements sociaux.

12 - 1 Budget principal : Décision modificative N°1 :

Pascal ISIDORE : (résumé) présente les (légères) modifications suivantes : les droits de mutation ont rapporté à la commune 30 000 € de plus que prévu (en fonctionnement) qui sont affectés à des honoraires d'avocat (suite aux contestations d'opérations immobilière portées devant le tribunal administratif) et à des frais divers. Sur le budget d'investissement, la construction reportée de nouveaux logements dégage 37 000 € qui sont affectés à l'achat d'un camion benne et d'ordinateurs portables (suite à un vol).

16 – 1 et 2 Marchés publics :

René QUEBRIAC : (résumé) présente le renouvellement du marché des espaces verts pour 3 ans maximum pour 3 lots (dont un comportant des clauses d'insertion des personnes en situation de handicap). Il informe sur le lancement des marchés de travaux pour la réfection de l'église : l'estimation du cabinet PERICOLO est d'un montant de 903 000 €.